

À l'attention du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Gouvernement de Wallonie et du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale

L'Accueil Temps Libre est prêt, créatif et centré sur les enfants

À Madame Bénédicte Linard, Ministre de l'enfance
À Madame Caroline Désir, Ministre de l'enseignement
A Madame Valérie Glatigny, Ministre de la jeunesse
A Monsieur Pierre-Yves Jeholet, Ministre Président
A Monsieur Frédéric Daerden, Ministre du Budget et de la Fonction publique
A Monsieur Pierre-Yves Dermagne, Ministre des Pouvoirs locaux de Wallonie
A Monsieur Bernard Clerfayt, Ministre des Pouvoirs locaux de la Région de Bruxelles-Capitale

Mesdames,
Messieurs,

« Nous faisons le constat que, même si on parle beaucoup d'eux, dans les faits, les enfants sont les oubliés du déconfinement. La plupart d'entre eux ne pourront pas rentrer à l'école avant septembre. Mais alors, qu'y a-t-il de prévu pour eux ? ... Permettre aux enfants de retourner à l'école et en collectivité est essentiel pour éviter les effets collatéraux. Le confinement creuse les inégalités avec un risque accru de négligence, de maltraitance et de manque de surveillance pouvant résulter en une augmentation des accidents domestiques. Nous constatons également plus de troubles du sommeil, d'anxiété et de perte de repères pouvant être préjudiciable... En conclusion, nous demandons aux autorités de donner un signal fort pour que la situation des enfants soit mise au centre du débat afin que leurs droits fondamentaux soient respectés »¹.

Les acteurs des secteurs de la Santé, de l'Education et de la Famille n'ont de cesse de tirer la sonnette d'alarme : les enfants sont les grands oubliés de cette crise sanitaire ! Des médecins pédiatres au Délégué général aux Droits de l'Enfant, en passant par les organisateurs de l'Accueil Temps Libre, tous témoignent de leur inquiétude devant la situation vécue actuellement par les enfants et les jeunes : privés de liens sociaux et d'activités, dans des conditions certes très variables d'une famille à l'autre mais qui, même dans le meilleur des cas, ne répondent pas à l'ensemble de leurs besoins.

L'été approche et avec lui, les attentes des enfants et des familles en matière de loisirs et d'activités variées. **L'Accueil Temps Libre** (accueils extra-scolaires, écoles de devoirs, centres de vacances) comme les secteurs de la Jeunesse, des Sports, de la Culture, sont prêts à accueillir les enfants cet été, **à leur donner la bulle d'air indispensable à leur épanouissement dans toutes ses dimensions sociale, créative, culturelle, éducative...**

En réunissant les forces vives locales, des plaines et des stages « Safe » sont tout à fait possibles, sur base de consignes sanitaires et organisationnelles claires comme il en a été donné à l'Enseignement. Pour rappel, notre secteur a déjà dans ses pratiques le respect de consignes de sécurité et de normes fixées par l'ONE. Il pratique également déjà la coordination au niveau des Communes, via les Coordinateurs ATL.

Des locaux et des espaces extérieurs spacieux et suffisamment nombreux mis à disposition par les Communes, les Provinces ou d'autres partenaires, pour permettre la logique de groupes de 10 enfants avec les mêmes animateurs dans les mêmes lieux durant une semaine...

Du matériel de protection en suffisance (gel, masques, savon, ...) ...

¹ Extrait de la Carte blanche de 269 pédiatres sur la RTBF le 19 mai 2020

Des animateurs ravis de quitter le chômage temporaire ou des étudiants de pouvoir effectuer leur stage ou travailler pour payer leurs études ...

Des P.O. actifs, créatifs et réactifs, prêts à adapter leurs pratiques et leurs projets à cette nouvelle réalité...

Tous les ingrédients pour offrir aux enfants et aux familles une belle et bonne bulle d'oxygène sont présents. Mais il leur faut du temps et des moyens ! C'est pourquoi nous insistons pour qu'une décision concernant les plaines et stages d'été soit prise le plus rapidement possible.

Ne passons pas à côté de cette opportunité sociale, éducative et sanitaire !

Natacha Verstraeten, Présidente de la FILE asbl

Cécile Van Honsté, Présidente de la FILE asbl

La FILE fédère plus d'une centaine de pouvoirs organisateurs privés et publics actifs dans le secteur de l'accueil et de la protection de l'enfance pour environ 650 structures d'accueil d'enfants de 0 à 3 ans (crèches, MCAE, services d'accueillantes, haltes d'accueil, maisons d'enfants, saspe), 3-12 ans (écoles de devoirs, accueil extrascolaire, centres de vacances), opérateurs de formation, services SOS enfants... Nous sommes reconnus comme coordination ONE et fédération patronale en CP332. Nous nous inscrivons pleinement dans une mission d'offrir un accueil de qualité et accessible à tous les enfants, en promouvant la viabilité des milieux d'accueil, en s'inscrivant dans une logique d'un accueil non marchand de l'enfant.